



# La DIRECTION prête à dénoncer les accords chez TOTAL !!

La Défense, le 04 décembre 2017

Depuis plusieurs mois, la CGT appelle les salariés à se mobiliser pour défendre tous les acquis sociaux que les ordonnances Macron sont en train de mettre en pièces, ce que la Direction attendait depuis le printemps 2016 pour entamer son processus de remise en cause des droits des salariés.

Il s'agit notamment de **préserv**er toutes les mesures contenues dans notre Convention Collective Nationale (CCN pétrole), qui forment le socle social minimum dans notre Entreprise. En effet, tous nos accords ont été bâtis à partir de ce qui existe dans la CCN et aujourd'hui, une grande partie de nos acquis peut être remis en cause et revue à la baisse (prime d'ancienneté, prime de quart, jours de congés, temps de travail, existence d'un CHSCT, etc...).

C'est déjà le cas, depuis plusieurs années, pour la prime d'ancienneté. En effet, la Direction déduit ce que représente cette prime en terme de masse salariale des enveloppes AG+AI pour les OETAM, au prétexte que les Ingénieurs et Cadres n'y ont pas droit. **C'est une remise en cause profonde qui laisse présager ce que cette prime deviendrait si elle était négociée dans l'Entreprise.**

En outre, la direction le confirme elle-même, elle envisage de dénoncer ou de renégocier plusieurs dispositions ! Et elle attaquera ces grands chantiers dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, avec un premier sujet : **l'affaiblissement de la représentation du personnel au travers de la fusion des instances DP et CE et la disparition des CHSCT**, première étape indispensable avant de s'attaquer aux droits des salariés !

Lors de la préparatoire NAO 2018, le 29 novembre 2017, la CGT a interpellé la Direction pour savoir si elle acceptait de mettre dans notre futur accord salaire la préservation des différents éléments de rémunérations qui viennent compléter le salaire de base et si elle s'engageait à ne pas négocier en dessous de la convention. **La direction a répondu qu'elle ne voyait pas l'intérêt d'un tel accord qu'elle pouvait dénoncer a tout moment.**

**Tout est dit !**

La CGT portera de nouveau cette revendication lors de la prochaine réunion NAO du 6 décembre. Nous verrons si la Direction accepte de mettre par écrit ce qu'elle semble vouloir faire croire à ceux qui attendent de voir...

*« Jusque ici tout va bien... Le plus dur n'est pas la chute, mais l'atterrissage !! »*



Concernant les salaires proprement dit, force est de constater que depuis plusieurs années, il n'y a rien à attendre de la traditionnelle « rencontre » de fin d'année où nous sommes soi-disant réunis pour « négocier » les augmentations de salaires.

**La Direction arrive avec des propositions qui ne sont en rien négociables.** Elle fait semblant d'accorder des «avancées» en incorporant à l'accord une liste de mesures, digne du catalogue d'option d'un constructeur automobile, n'ayant aucun rapport avec les salaires. **Et nombreux sont ceux qui tombent dans le panneau et s'aident de ce saupoudrage pour justifier leur signature !**

Les vraies mesures qui pourraient faire évoluer positivement la rémunération de tous les salariés sont toutes écartées :

**Augmentation générale conséquente : Hors de question !**

**Reconnaissance des formations et de l'expérience professionnelle : Hors de question !**

**Reconnaissance de la montée en compétence au changement de poste : Hors de question !**

Partout, dans tous les établissements, dans toutes les branches, **les salariés expriment le besoin de reconnaissance des efforts qu'ils fournissent au quotidien pour répondre aux exigences de nos activités, et qui finalement répondent aux exigences de captation des richesses par les actionnaires !!**

Ces salariés en souffrance et en attente ne comprendront pas qu'une fois de plus, la Direction ne les entende pas et leur attribue des miettes, voire rien du tout.

***Tous les intérimaires doivent être embauchés***

***Les départs doivent être remplacés par des CDI***

La politique de gel des embauches décidée par le PDG en janvier 2015 a été insoutenable. **De sa propre bouche, la Direction reconnaît l'augmentation des charges de travail, l'augmentation du stress, du mal-être et des RPS, les trous dans les organigrammes, l'explosion du recours à l'intérim souvent en-dehors des règles légales...** Elle annonce devoir demander au Conseil d'Administration si elle peut récompenser les salariés pour cela.

En clair, quelques actions gratuites débloquées en 2022 devraient suffire à calmer la grogne que les années 2015 à 2017 ont générée. **C'est vraiment mal connaître l'état d'esprit des salariés aujourd'hui !!**

Afin de diminuer les charges de travail devenues excessives **dans les services, dans l'ensemble des sites**, suite au gel des embauches imposé depuis plusieurs années, **nous demandons l'embauche des intérimaires** à qui nous faisons appel ponctuellement ou durablement et la création de nouveaux postes.

Pour nos acquis sociaux, pour l'amélioration de nos conditions de travail, pour la défense de notre convention collective la mobilisation doit se poursuivre.

**Le 6 décembre et du 12 au 14 décembre, les salariés doivent se faire entendre !**



Coordination CGT du Groupe TOTAL – Tour Coupole – Bureau 04A01 –  
Tel. 0147446938 ou 0617825906 – [www.cgttotal.fr](http://www.cgttotal.fr)

